

Résistance 1940-1944 et répression dans **Dijon** occupé



Dijon rassemble





En couverture : Dessin de Jean François, issu de l'ouvrage
Les 4 normaliens de Dijon, 1968

Éditorial du **MAIRE**



© Philippe Maupetit/Ville de Dijon

François REBSAMEN

Maire de Dijon

Président de Dijon métropole

Ancien ministre

Le 11 septembre 1944, Dijon était libérée. Libérée de quatre années d'occupation, de privations et d'exactions. Nombreux sont celles et ceux qui, pendant cette période, par de petits gestes quotidiens ou au péril de leur vie, ont exprimé leur refus de cette situation insoutenable. Cette résistance a entraîné une répression brutale et sanglante de la part de l'occupant nazi et de son complice, le régime de Vichy. Dijon n'a pas échappé à cette règle impitoyable. Des femmes et des hommes ont donné leur vie pour un idéal : la liberté.

La lumière de leur engagement ne doit pas s'éteindre et nous rappeler, toujours, combien nos valeurs républicaines et démocratiques sont précieuses. Aujourd'hui et plus que jamais, nous devons lutter contre l'intolérance, l'exclusion et la violence. Se souvenir et ne pas reproduire, voici ce qui doit nous guider.

Je remercie donc chaleureusement les associations de mémoire et d'anciens combattants d'avoir proposé la publication de ce livret, qui trouve pleinement sa place dans les commémorations du 80^e anniversaire de la Libération. Les rues dijonnaises sont en effet ponctuées de multiples lieux portant la marque de personnalités ou d'événements liés à la Résistance et à sa répression. Cette déambulation historique et mémorielle aidera sans nul doute à guider nos pas vers un avenir de paix et d'espoir. Comme en ce 11 septembre 1944.



Sommaire

Introduction	p. 6
Les associations de mémoire à Dijon	p. 8
Le site internet : resistantsdeportes21.com	p. 9
Au centre-ville	
Plan	p. 12
1. Le palais des ducs et des États de Bourgogne	p. 14
2. André Benaïm	p. 16
3. Sept cheminots résistants	p. 18
4. Le siège de la <i>SIPO-SD</i>	p. 20
5. Maxime Guillot	p. 22
6. Marcelle Pardé	p. 24
7. La <i>Feldkommandantur</i>	p. 26
8. La <i>Wehrmacht</i>	p. 28
9. La filière Grenier-Godard	p. 30
10. Le tribunal militaire allemand	p. 32
11. La brigade de police de sûreté	p. 34
12. Le <i>Soldatenheim</i>	p. 36
13. Employés de la ville et résistants	p. 38
Hors du centre-ville	
Plan	p. 40
14. Jeannine Lejard	p. 42
15. Gabriel Lejard	p. 44
16. Le stand de tir de Montmuzard	p. 46
17. Edmond Debeaumarché	p. 48
18. Les quatre normaliens et leur camarade	p. 50
19. Écluse 54, une famille en résistance	p. 52
	p. 54



© Bibliothèque municipale de Dijon

L'hôtel de la Cloche occupé par le chef du district d'administration militaire du nord-est de la France

Résistance 1940-1944 et répression dans Dijon occupé

Dijon, comme de nombreuses villes françaises, subit une douloureuse occupation allemande entre 1940 et 1944. Carrefour entre les zones occupée, non occupée et interdite, elle représente un important point stratégique pour les Allemands et pour la Résistance. La Résistance en Côte-d'Or est telle que Vichy désigne notre département comme étant le plus "agité" de la France occupée.

L'opposition au gouvernement de Vichy et aux autorités allemandes se manifeste très tôt par des actes isolés. Apparaissent également dès 1940 des mouvements de résistance organisés, mais n'ayant pas de lien entre eux.

Recrutant ses membres dans l'ensemble de la population, ces groupes aident les prisonniers évadés du camp de Longvic, fabriquent des faux-papiers, distribuent des tracts, éditent des journaux clandestins tel *La Bourgogne Combattante*, organisent des attentats et des actes de sabotage. En décembre 1941, un officier allemand est grièvement blessé, avenue Victor Hugo. En novembre et décembre 1943, des grèves de cheminots dijonnais paralysent toute la région, contraignant les nazis à commuer huit condamnations à mort en déportation.

Il est certain que toutes ces activités provoquent une répression violente par les forces allemandes, épaulées par des miliciens français et la police spéciale de Vichy. Déjà en mars 1943, après l'attentat contre le foyer du soldat allemand, quatre normaliens et un ouvrier sont fusillés à titre de représailles. Au mois de février 1944, un attentat contre le Major Werner par les patriotes de l'Auxois conduit à l'arrestation et à la condamnation à mort de quinze d'entre eux. Ce ne sont que des exemples, car les arrestations et déportations sont nombreuses.

La lutte fut implacable et la répression terrible. Dijon et le département de la Côte-d'Or ont énormément souffert de l'Occupation. Pour Dijon, le bilan est lourd : 438 déportés dont 217 non rentrés, 123 internés, 126 fusillés, plus de 50 résistants et résistantes exécutés sommairement ou tués au combat, dans les cinq jours qui précèdent la libération de la ville. Ce bilan témoigne de l'importance de l'action de la Résistance dans la lutte contre le nazisme et pour la libération de la France.

Table des abréviations :

- BOA** : Bureau des opérations aériennes
- CDL** : Comité départemental de la libération
- CND** : Confrérie Notre-Dame
- FTP-F** : Francs-tireurs et partisans français
- FUJP** : Forces unies de la jeunesse patriotique
- OCM** : Organisation civile et militaire
- ORA** : Organisation de résistance de l'armée
- ORPO** : Police d'ordre allemande pour le nord-est de la France
- Sipo-SD** : Police de sûreté du Reich et au service de sécurité de la SS (*Sicherheitspolizei und Sicherheitsdienst*)
- SS** : Escadron de protection (*Schutzstaffel*)

Ce parcours a été conçu par six membres du Comité de parrainage du concours national scolaire de la Résistance et de la Déportation (CNSRD).

- **BELIN Jean**, Président de l'ADIRP 21 (Association départementale des déportés et internés, résistants et patriotes), fils de déportée
- **CADIOU Mireille**, Présidente nationale de l'Amicale des anciens déportés du camp d'Oranienburg-Sachsenhausen
- **ELLOY Françoise**, Secrétaire générale du Comité de parrainage du CNSRD, membre de la Fondation nationale de la Résistance, fille de résistants
- **MOULLIERE Robert**, Président de l'ANCAC (Association nationale des cheminots anciens combattants résistants et victimes de guerre), fils de résistant-déporté
- **PORRINI Bernard**, Président départemental de l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants)
- **ROUXEL Thierry**, ancien président de l'ANACR 21 (Association nationale des anciens combattants et amis de la Résistance)

Le SITE internet

www.resistantsdeportes21.com

Depuis septembre 2022, le Comité de parrainage du concours national scolaire de la résistance et de la déportation de Côte-d'Or, regroupant 10 associations de Résistants et de Déportés, dispose d'un site internet : **resistantsdeportes21.com**

Ce site est une vitrine pour le comité mais surtout un site ressource offrant de nouveaux outils pédagogiques. Il propose ainsi la mise à disposition d'une base de données unique en son genre : la collection complète des films documentaires *Les derniers témoins de la Résistance et de la Déportation*, réalisée par Jean-Marc Bordet, disponible en français, anglais et allemand. Le site se complète d'un ensemble de données annexes (chronologies, biographies, référentiels historiques, etc.) utiles à une approche pédagogique.

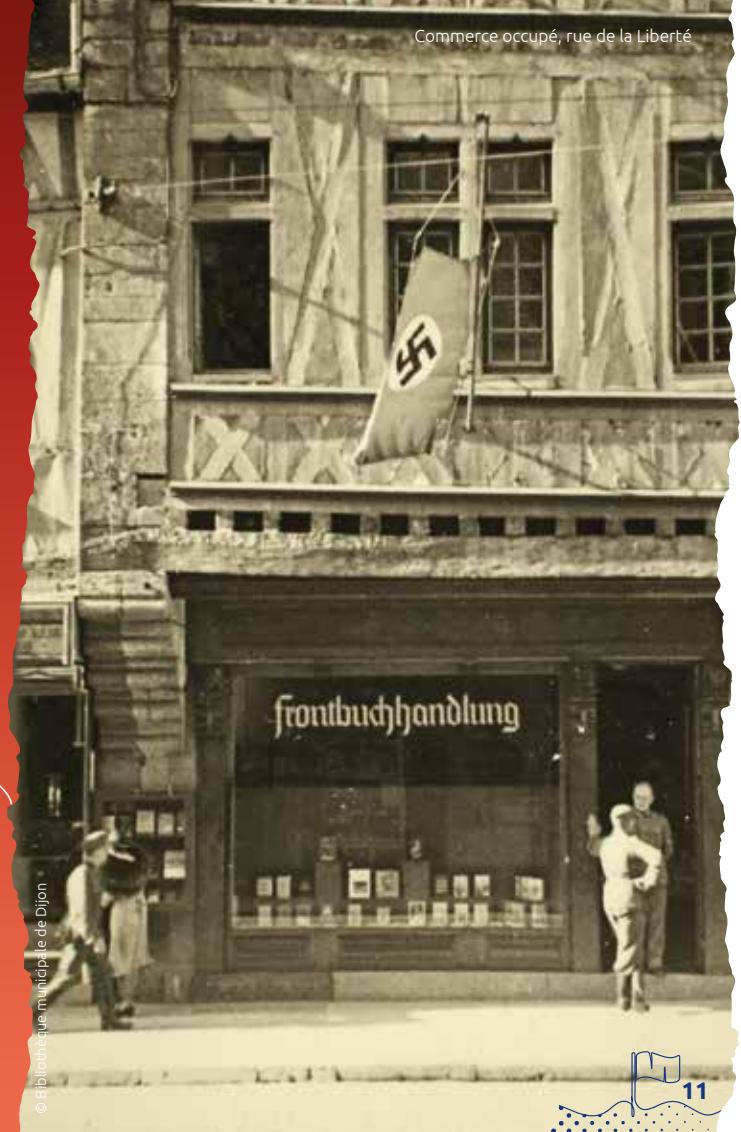


Chemins de mémoire

Sur le site patrimoine.dijon.fr, retrouvez également, les documents proposées par Dijon, Ville d'art et d'histoire : la brochure qui parcourt vingt sites du territoire dijonnais, allant de la guerre de 1870 à la seconde moitié du 20^e siècle et sa carte interactive qui présente plus de cent lieux associés à ces combats dont la moitié consacrée à la Seconde Guerre mondiale.



Au
CENTRE-
ville



© Bibliothèque municipale de Dijon



PALAIS DES DUCS et des États de Bourgogne

PLACE DE LA LIBÉRATION

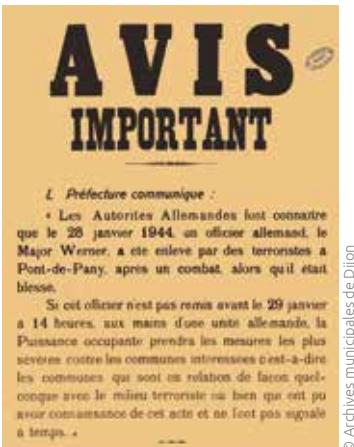
1

Le 29 février 1944, la salle des États de Bourgogne est le théâtre d'un procès voulu exemplaire par les autorités d'occupation : seize patriotes du maquis de l'Auxois sont jugés et quinze sont condamnés à mort.

Dans un décorum macabre, le **mardi 29 février 1944**, quinze patriotes du maquis de l'Auxois sont condamnés à mort par des juges SS venant du Tribunal de Police de Paris, au cours d'un simulacre de procès que les autorités d'occupation ont voulu exemplaire. Ce procès se déroule dans la salle des États.

Il faut imaginer les murs de cette salle, la plus majestueuse du palais, de même que le tableau des *Gloires de la Bourgogne*, recouverts de tentures noires.

Un immense médaillon y est fixé, reproduisant la rune SS. Sur une estrade ont pris place cinq juges en uniforme SS. Tout l'état-major de la *Wehrmacht*,



Affiche relative au procès de l'affaire Werner



Un médaillon commémore le souvenir de ce procès dans la salle des États

ainsi que les plus hautes autorités françaises locales, convoquées, assistent au procès.

En raison de son âge, un jeune résistant évite la peine capitale, mais est condamné à la détention en forteresse. Quinze hommes sont condamnés à mort et fusillés le lendemain pour avoir participé au meurtre d'un capitaine et à l'enlèvement d'un major allemands. En effet, le major Werner, Commandant de l'ORPO - Police régulière allemande pour le Nord-Est de la France - chef de la police de sécurité allemande avait été exécuté le 1^{er} février 1944, suite à l'échec des négociations en vue d'un échange de prisonniers.

En 1946, le Kommandeur Colonel Hülf, ex responsable de la *Sipo-SD* - Police de Sécurité de la SS de Dijon, clarifiait les intentions de ce procès : "Il fallait frapper l'imagination de la population, afin de la rendre plus docile."

ANDRÉ BENAÏM

2, RUE DU BOURG 2

Né dans une famille israélite aisée, André Benaïm est négociant pour des magasins de tissus et de vêtements situés à Montceau-les-Mines et à Dijon, 2 rue du Bourg. Dirigeant du Mouvement de la Paix, il fut un grand résistant.

Tout à la fois juif et franc-maçon, André Benaïm (1901-1943) est engagé avant-guerre dans de nombreuses associations caritatives et dans des mouvements œuvrant pour la Paix et le rapprochement entre les peuples.

Naturellement, son engagement le pousse à s'investir lorsque la guerre éclate. Dès 1940, il aide matériellement les plus pauvres et contribue à l'évasion de nombreux prisonniers du camp de Longvic et au franchissement de la ligne de démarcation dans la région de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Il participe à la fabrication de fausses pièces d'identité, à l'impression et à la diffusion de tracts et de journaux clandestins. Il organise l'assistance aux premières victimes de la répression de Vichy et des occupants.



Portrait d'André Benaïm

© Extrait de l'ouvrage d'Alain Pigeard *Fâchéries dijonnaises*

Ayant rejoint le Front National de lutte pour la Libération de la France, il participe à plusieurs opérations de résistance et passe dans la clandestinité où il milite dans la région de Mâcon (Saône-et-Loire) au sein des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP-F). Arrêté en 1942, il est interné successivement au camp de Nexon puis à Saint-Paul d'Eyjeaux (Haute-Vienne).

Libéré en mars 1943, il reprend ses activités clandestines et devient responsable départemental de l'ORA (Organisation de Résistance de l'Armée) pour la Saône-et-Loire. Arrêté par la Sipo-SD, le 15 août 1943 à Mâcon, il est incarcéré à la Prison de Montluc, à Lyon. Il est assassiné par un gardien, avec sept autres de ses camarades, le 23 novembre 1943.



André Benaïm est décoré de la
Légion d'honneur, de la Croix
de guerre et de la médaille de
la Résistance à titre posthume.



Plaque apposée 2 rue du Bourg

© Vincent Arbelet / Ville de Dijon



SEPT CHEMINOTS résistants

COUR DE LA GARE DE DIJON VILLE 3

Avril 1944 : les nazis décapitent sept cheminots, des hommes issus d'une profession qui s'est placée, d'emblée, dans le premier train de la Résistance.

Dès décembre 1940, en pleine occupation, des cheminots du dépôt de Dijon-Perrigny, syndicalistes pour la plupart, constituent un groupe de résistance et de sabotage. Ils organisent les évasions de personnes recherchées et des sabotages de matériel SNCF. Ils s'engagent, par ailleurs, dans d'autres mouvements de Résistance. Dénoncés à la suite d'un parachutage à Arcenant (Côte-d'Or), ils sont arrêtés en août 1943 avec un cantonnier de la ville de Dijon. Ils sont jugés et condamnés à mort le 27 novembre 1943 par le Tribunal allemand FK 669 siégeant à Dijon.

L'annonce de cette décision provoque un véritable tollé chez les cheminots, déclenchant plusieurs grèves et manifestations. Une délégation de cheminots se rend à Vichy pour rencontrer le chef du gouvernement, Pierre Laval, afin de solliciter son intervention auprès de l'occupant pour demander la grâce des condamnés.



© Philippe Maupetit / Ville de Dijon

Plaque à la mémoire des sept cheminots résistants

Ces derniers sont graciés et leur peine capitale est commuée en déportation vers l'Allemagne, où ils partent en décembre 1943. Le 3 avril 1944, ils sont rejugés par un tribunal allemand qui exige l'application de la peine de mort. Conduits à la prison de Stuttgart, ils sont décapités le 19 avril 1944 à l'aube.



Les sept résistants décapités, de gauche à droite : Raymond Pageaux, Maxime Perreau, Raymond Gaspard, Jean Ridet, André Dubois, Maurice Thuringer, Jean Tamigi

LE SIÈGE de la SIPO-SD

9, RUE DU DOCTEUR CHAUSSIER

4

Appelée vulgairement "Gestapo", la SIPO-SD s'installe à Dijon dès septembre 1940 au 9 rue du Dr Chaussier, sur la façade duquel flotte la bannière noire des SS jusqu'en 1944.

Cet organisme, le plus redouté et le plus redoutable de l'ensemble du système policier de l'Allemagne nazie, est un acteur majeur de la répression de la Résistance en Côte-d'Or. À sa tête se trouve le Kommandeur Wilhelm Hülf et son adjoint le lieutenant Ludwig Kraemer dit "Stucka".

Les résistants arrêtés sont interrogés et le plus souvent torturés par la Gestapo dans des salles aménagées au sous-sol de l'immeuble. Les supplices infligés pour faire parler les personnes interrogées sont insoutenables. Ils sont nombreux à passer par ces sordides locaux avant d'être déportés ou exécutés sans autre forme de procès.

Avant de quitter Dijon en septembre 1944, l'occupant brûle les archives conservées dans le bâtiment. En revanche, la majorité



© Bibliothèque municipale de Dijon

Le siège de la SIPO-SD,
rue du docteur Chaussier

© Archives départementales de la Côte-d'Or



Le Kommandeur Wilhelm Hülf



Gaston Ducas, chef de la milice

© Archives départementales de la Côte-d'Or

des agents de la Gestapo et de la milice est arrêtée, certains sont fusillés, dont Gaston Ducas, chef de la milice, qui est à l'origine de plusieurs centaines d'arrestations de résistants.

Wilhelm Hülf est capturé le 8 mai 1945. Livré à la justice française le 13 février 1947, il décède avant son procès à la prison des Baumettes à Paris, en 1954. Ludwig Kraemer "Stucka" a eu plus de chance. Arrêté le 11 décembre 1945 par la Sûreté française et transféré à Dijon pour enquête, il est condamné par le tribunal militaire de Lyon en février 1955 à 20 ans de travaux forcés et est libéré quelques mois plus tard.

Plaque apposée sur le bâtiment du 9 rue du Docteur Chaussier à Dijon



© Christian Dubarry/Ville de Dijon

MAXIME Guillot

PLACE SAINT-BÉNIGNE

5



Portrait de Maxime Guillot

© Site de l'Ordre de la Libération

Durant l'été 1940, Maxime Guillot (1900-1944) aide des prisonniers évadés du camp de Longvic en les cachant dans le café qu'il gère avec son épouse à Chenôve, avant de les faire passer en zone libre.

Au début de 1941, il établit des contacts avec des groupes locaux de cheminots résistants qui préfigurent le Mouvement "Résistance - Fer". Il participe à des sabotages de matériel ennemi pendant la nuit. En juillet 1943, les responsables dijonnais de l'Organisation Civile et Militaire lui confient la charge des relations avec le BOA (Bureau des Opérations Aériennes) pour le sud Côte-d'Or et nord Saône-et-Loire. Il est chargé de trouver des terrains favorables aux parachutages.

Avec un grand nombre de missions aériennes effectuées, Maxime Guillot et son réseau détiennent le record des opérations réalisées en Zone nord occupée. Il est vivement recherché par la Gestapo à laquelle il échappe de justesse à plusieurs reprises. Le 29 janvier 1944, il se rend à une importante réunion devant se tenir dans un café rue Condorcet, à Dijon. Soudain, des camions de soldats allemands arrivent et bouclent rapidement le quartier.



© Vincent Arbelet - Ville de Dijon

Plaque apposée en souvenir de Maxime Guillot



© René PACAULT, Capturez-le vivant, 1944

Emplacement où Maxime Guillot s'est donné la mort

Piégé, Maxime Guillot s'enfuit et tue deux soldats. Blessé aux jambes par une rafale d'arme automatique, il s'écroule. Se voyant perdu, il se tire une balle dans la tête pour éviter de donner des renseignements à l'ennemi.


Compagnon de la Libération,
Maxime Guillot est décoré à
titre posthume de la Légion
d'honneur, de la Croix de
guerre 1939-1945 et de la
médaille de la Résistance.

MARCELLE Pardé

COLLÈGE MARCELLE PARDÉ
18, RUE CONDORCET

6

Marcelle Pardé et Simone Plessis sont allées, en toute conscience, jusqu'au bout de leur engagement qui s'est traduit par la répression et par la déportation.



Portrait de Marcelle Pardé



Portrait de Simone Plessis

Marcelle Pardé (1891-1945) est nommée directrice du Lycée de jeunes filles, rue Condorcet, en 1935. En 1940, son lycée est occupé par les troupes allemandes : la scolarité secondaire des filles se déroule alors dans d'autres établissements. Cette situation contribue à la détérioration de son état de santé.

Engagée dans la Résistance depuis 1941, avec sa secrétaire Simone Plessis (1913-1945), Marcelle Pardé rejoint en juillet 1942 le réseau Brutus. Suite à un accident, elle obtient au dernier trimestre 1942 un congé de maladie, prolongé par un congé sans solde à partir de 1943. Chargée de transmettre des renseignements sur les chemins de fer, elle effectue plusieurs missions en France, dont une à Toulouse en juillet 1943 pour établir une liaison avec un autre réseau.

Au début de 1944, l'arrestation des dirigeants du réseau Brutus, à Paris, permet l'identification de plusieurs résistants provinciaux. Marcelle Pardé et Simone Plessis sont arrêtées le 3 août 1944. Emprisonnée à Fresnes, Marcelle Pardé est déportée le 15 août 1944 à Ravensbrück où, malade, elle décède le 20 janvier 1945. Simone Plessis meurt également à Ravensbrück, dans la nuit du 29 au 30 mars 1945.

Le nom de Marcelle Pardé est donné au lycée, devenu collège en 1967. Deux plaques rappellent son activité de résistante, sous le porche d'entrée du collège ainsi qu'au 3 boulevard Georges Clemenceau, son lieu de résidence lors de son arrestation. Une salle du collège porte également le nom de Simone Plessis.



Marcelle Pardé est homologuée
lieutenant des Forces Françaises
Combattantes et décorée à titre
posthume de la Légion d'honneur,
de la Croix de guerre 1939-1945 et
de la médaille de la Résistance.



LA FELDKOMMANDANTUR, commandement militaire allemand

PALAIS DE JUSTICE, RUE DU PALAIS

7

La Feldkommandantur 599, et plus tard FK 669, arrive à Dijon le 19 juin 1940. Elle est d'entrée la pièce maîtresse de l'occupation allemande en Côte-d'Or.

Par sa position de carrefour, situé à proximité de la jonction des zones occupée, non-occupée et interdite, Dijon est choisi par la Wehrmacht pour y installer une importante antenne de ses services de renseignements et de nombreux états-majors pour ses troupes d'occupation. La ville devient ainsi le siège d'un commandement administratif de la région militaire allemande, d'une unité de commandement militaire au niveau de l'arrondissement de Dijon, d'une direction régionale de la propagande et de la *Sipo-SD*.

La *Feldkommandantur* installe ses services dans les locaux du Palais de Justice. Elle se veut la fidèle réplique de la préfecture de Côte-d'Or. Mais le commandant est infiniment plus puissant que le préfet, car il cumule les pouvoirs civils et militaires. Dès les premiers jours d'occupation, il interdit toute vie nocturne publique et exige l'obligation de "prendre l'heure allemande".

Il dispose d'un bataillon ayant pour mission d'assurer l'ordre et surtout la sécurité des occupants. La gendarmerie militaire est chargée de veiller à l'exécution des ordonnances du commandant. La justice, confiée à des tribunaux militaires, et l'antenne chargée de la propagande et de la censure de l'information sont placées sous le contrôle de la *Feldkommandantur*. Cette dernière quitte le Palais de Justice en 1942 pour s'installer au 29 rue Verrerie.



© Bibliothèque municipale de Dijon

La *Feldkommandantur* établie
dans le Palais de Justice

LA WEHRMACHT, l'armée du III^e reich

36, RUE CHABOT CHARNY

8

En quelques mois, les Allemands s'installent solidement à Dijon. Si la faculté des lettres accueille les états-majors de la Wehrmacht, les troupes d'occupation sont partout.

17 Juin 1940 : Dijon est occupé. Tous les grands bâtiments de la ville sont réquisitionnés. La 4^e Panzer Division, division blindée de la Wehrmacht, installe une partie de ses 12 000 hommes, de ses 343 chars et de ses 50 automitrailleuses dans la ville.



L'occupant défile devant le siège de la Wehrmacht

28



© Bibliothèque municipale de Dijon

Sentinelles devant l'entrée de la faculté

Des unités d'infanterie de la XII^e armée s'installent également dans la cité dijonnaise ainsi que des escadrilles de la Luftwaffe dans la banlieue. L'état-major de la Wehrmacht prend place à la faculté des lettres, rue Chabot Charny, sur laquelle flotte le drapeau nazi. À l'entrée, des guérites sont installées. Tous les jours à midi, la relève, avec son défilé au pas de l'oie, donne l'occasion d'un véritable spectacle pour les élèves de l'école voisine. L'hôtel de La Cloche est réquisitionné pour l'hébergement des officiers.

La vie universitaire se poursuit jusqu'en septembre 1944, malgré les cours interrompus par des alertes, les arrestations d'enseignants, le couvre-feu et la politique antisémite. La censure est appliquée, dès octobre 1940, aux ouvrages de la bibliothèque universitaire. La publication des thèses doit recevoir le visa allemand.

La faculté des lettres a manifesté une timide hostilité à l'ennemi : des étudiants s'engagent, souvent au péril de leur vie. Entre 1940 et 1944, les arrestations se multiplient. Nombre d'enseignants et étudiants résistants prennent le maquis. D'autres sont arrêtés, fusillés ou déportés en représailles de leurs actions.

29

LA FILIÈRE Grenier-Godard

43, RUE SAUMAISE

9

Sous l'impulsion de l'infirmière Blanche Grenier-Godard, une filière d'évasion dijonnaise est montée entre 1940 et 1942.

Le siège de la filière est au domicile de Blanche Grenier-Godard (1900-1974), 43 rue Saumaise à Dijon. Cette organisation repose d'abord sur l'engagement de toute une famille et d'amis. Blanche est capitaine d'une filière d'évasion et de renseignements dijonnais. Son fils, René Grenier-Godard (1925-1945), âgé de 16 ans, est son lieutenant : il emmène les évadés et les plis à acheminer pour Lyon au dépôt SNCF de Perrigny-lès-Dijon où des résistants cheminots les prennent en charge. Il convoie également des évadés en zone non occupée et assure des missions d'agent de liaison.



Blanche Grenier-Godard, infirmière militaire en 1940



Plaque en mémoire de René Grenier-Godard apposée 43 rue Saumaise à Dijon

Blanche est également aidée pour les problématiques d'hébergement, de ravitaillement en alimentation et en vêtements et d'obtention de fausses pièces d'identité par des complices dans l'administration. Elle s'appuie aussi sur des relais ou des passeurs de divers départements.

René est arrêté à Seurre le 22 juillet 1942 et Blanche, trois jours plus tard par la *Sipo-SD*. Après une détention à la prison de Dijon, ils sont transférés à la prison de la Santé à Paris, puis à Fresnes avant d'être déportés en Allemagne pour être jugés. René et Blanche sont condamnés à mort le 3 avril 1944 par un Conseil de guerre. La peine de René est commuée en emprisonnement. Il meurt au camp de Dora, en Allemagne, le 25 mars 1945. Après quasiment deux années de captivité en Allemagne, Blanche est libérée en avril 1945.

Blanche Grenier-Godard reçoit la Légion d'honneur, la Croix de guerre 1939-1945, la médaille de la Résistance et la Croix d'honneur franco-belgo-britannique.

LE TRIBUNAL militaire allemand

3, RUE DU LYCÉE

10

Le tribunal militaire allemand siégeant à Dijon est tout à la fois un instrument d'intimidation et un appareil de répression du système d'occupation allemand.

Le tribunal militaire allemand, qui siège à Dijon, s'installe au 3 rue du lycée dès le mois de juillet 1940. Robert Kraemer préside les audiences du tribunal, qui se déroule, en principe, à huis clos. L'unique défenseur accepté par le tribunal militaire de Dijon est un avocat alsacien, désigné par les nazis pour assurer, seul, la défense de tous les détenus pendant la durée de l'Occupation. Il n'est pas autorisé à assister ses clients durant l'instruction.

Au cours de la première année d'occupation, le tribunal allemand condamne à la peine capitale deux résistants. Avec l'entrée en guerre de l'URSS, la défaite de l'armée allemande sur le front de l'est et le développement de la Résistance, la politique répressive du tribunal se radicalise, symbolisée par la pratique des exécutions massives d'otages civils. Le durcissement de la répression judiciaire et la terreur touchent des fractions de plus en plus larges de la population. Au cours du seul mois de novembre 1943, le tribunal de Dijon prononce près de trente condamnations à mort.

La dernière année d'occupation voit la terreur judiciaire atteindre des sommets de violence encore inconnus en France. On peut estimer à environ 140 à 150, le nombre des résistants condamnés à mort par le tribunal de Dijon, auxquelles s'ajoutent d'autres jugements.

AVIS A LA POPULATION !

Par décret du Militarbefehlshaber in Frankreich du 10 octobre 40 seront punis de la peine de mort ceux qui logeront et cacheront des prisonniers de guerre évadés.

Le mécanicien Raymond BOUGEOY à plusieurs reprises a déguisé des prisonniers en chauffeurs-mécaniciens et les a transportés au-delà de la ligne de démarcation. Par ce fait, il a contrevenu aux ordonnances de la force occupante et — en sa qualité d'employé de l'Etat français — aux directives de l'autorité française, qui toutes les deux doivent exiger le maintien absolu de l'ordre et de la sécurité publique en zone occupée. Pour avoir favorisé, à plusieurs reprises, l'évasion de prisonniers, la cour martiale devait décréter la peine de mort. Le Militarbefehlshaber in Frankreich en a confirmé l'arrêt.

Le Oberbefehlshaber des Heeres a fait grâce en commuttant la peine de mort en une peine de dix ans de travaux forcés, le coupable étant père de cinq enfants en bas âge et n'ayant pas agi par avidité de gain.

Je publie ce fait dans tout mon territoire de commandement et j'avertis expressément le public de s'abstenir à l'avenir de tous les actes qui ont été défendus sous peine de mort. Dorénavant, on ne pourra plus compter sur un recours en grâce.

Der Chef der Militärverwaltung in Nordostfrankreich.
FREIHERR von ROTBERG,
Generalmajor.

© Bibliothèque municipale de Dijon

Avis à la population,
Le Progrès de la Côte-d'Or,
édition du 18 février 1941

LA BRIGADE de police de sûreté

2, RUE LAMONNOYE 11

Cette brigade spéciale mise en place par le régime de Vichy s'est affirmée comme une véritable police supplétive à "la botte" de l'appareil répressif allemand.



Portrait de Jacques Marsac

l'arrestation de deux cents cinquante résistants qui sont "passés aux Allemands"*, fusillés ou déportés.

Qualifié de "plus grand criminel de la Région", il est remis entre les mains de la justice à la Libération et incarcéré à la prison de Dijon. À peine commencé, son procès est ajourné. Le CDL (Comité départemental de la Libération) organise une manifestation avec l'appui de la CGT et des partis politiques résistants.

La brigade régionale de police de sûreté, installée au 2 rue Lamonnoye à Dijon, est commandée par le commissaire Jacques Marsac.

En juillet 1941, il se voit confier la section spéciale anticomuniste. Ces fonctions le mettent en première ligne dans la lutte contre ceux que le régime vichyste et les forces occupantes qualifient de "terroristes".

Il agit avec zèle contre la Résistance et traîne, derrière lui, l'image sanguinaire du responsable de



La foule devant la prison de Dijon le 15 février 1945

Le 15 février, une foule estimée à 25 000 personnes, se rassemble devant l'hôtel de ville de Dijon ainsi que sur la place et dans les rues voisines. Après les discours, la foule envahit le Palais de Justice puis la prison. Marsac est extrait de sa cellule et lynché. Son corps est traîné dans les rues de la ville et accroché aux grilles de la mairie de Dijon.

LE SOLDATENHEIM, le foyer du soldat

1, RUE LAMONNOYE 12

L'attentat contre le Foyer du soldat allemand, marque une nouvelle étape dans l'action directe de la Résistance contre l'occupant.

Aux côtés des 7 000 soldats allemands, l'occupation administrative mobilise 3 000 personnes. Des lieux de loisirs sont créés dont le Foyer du Soldat, intitulé *Soldatenheim*.

Le 10 janvier 1942, vers 21h10, des engins explosifs sont lancés contre le Foyer de la rue Lamonnoye où se divertissent une centaine de soldats allemands.

Le Soldatenheim, place du théâtre



© Bibliothèque municipale de Dijon



Portrait de
Lucien Dupont

© Christiane Dupont

L'organisation de cet attentat est attribuée à Lucien Dupont, responsable départemental des Jeunesses communistes et recherché pour d'autres attentats commis contre des officiers allemands en décembre 1941 à Dijon et en janvier 1942 en Saône-et-Loire. L'un des trois engins, qui n'avait pas éclaté, portait la marque des Entreprises Lipton. Pierre Dubost, ouvrier de l'usine qui avait pris part à la fabrication de ces bombes artisanales, est arrêté par la police française et fusillé.

Un avis paru dans *Le Progrès de la Côte-d'Or*, le 9 mars 1942, indique "qu'en représailles de ces lâches crimes, l'exécution d'un certain nombre de communistes et juifs considérés comme étant solidaires des coupables a été ordonnée".

C'est ainsi que quatre jeunes élèves-maîtres de l'École Normale et un jeune ébéniste sont arrêtés puis emprisonnés sous le statut d'otages (voir page 52). Bien que non impliqués dans l'attentat, ils sont fusillés en mars 1942, ainsi que Léon Soye, accusé d'avoir fourni un revolver à Lucien Dupont qui serait l'arme ayant servi à commettre ses attentats. Arrêté le 15 octobre 1942, Lucien Dupont est fusillé le 26 février 1943, au Mont-Valérien.

V
Lucien Dupont a été décoré de la Légion d'honneur et a reçu la médaille de la Résistance à titre posthume.

EMPLOYÉS DE LA VILLE et résistants

PASSAGE DU LOGIS DU ROY
HÔTEL DE VILLE, PLACE DE LA LIBÉRATION

13

Nombreux sont les agents de la ville de Dijon à servir la Résistance au péril de leur liberté et de leur vie.

Pendant l'Occupation, le personnel des services municipaux est confronté aux exigences de l'ennemi et aux ordres du gouvernement de Vichy. De 1940 à la Libération, plusieurs dizaines d'agents de la mairie de Dijon participent à des faits de résistance. Ils contribuent à faciliter l'évasion et le passage de prisonniers du camp de Longvic vers la zone non occupée. Ils produisent de fausses cartes d'identité et des papiers pour les groupes de résistants. Ils cachent des résistants recherchés par la Gestapo ou renseignent le Comité Départemental de Libération et les mouvements de Résistance. Ils sont, pour nombre d'entre eux, engagés dans les actions de groupes de résistants et de maquis.

Parmi eux, Étienne Désertot, chef du service des eaux, dit "l'Égoutier", dirige le mouvement "Ceux de la Libération-Vengeance" (CDLL-V). Arrêté par la Gestapo en juin 1942 et interné pendant 42 jours, il est rendu à son service car les occupants ont besoin de ses compétences. Menacé à nouveau d'être arrêté, il rentre en clandestinité et participe à la Libération. Mlle Simonetti, qui occupe un poste essentiel au secrétariat du maire, établit de fausses cartes d'identité, facilite l'évasion de prisonniers et fournit des tickets de ravitaillement. Arrêtée par la police nazie, elle est libérée faute de preuve.



© Vincent Arbelet - Ville de Dijon

Plaque située passage du Logis du Roy, à l'Hôtel de ville

Henri Arvet, du service des eaux, n'échappe pas à l'appareil répressif nazi. Il est arrêté sur dénonciation par la Gestapo, torturé, puis déporté. Son collègue, Lucien Robinet, affecté dans un établissement scolaire, est également déporté en Allemagne. D'autres employés de la ville ne connaîtront pas, quant à eux, des lendemains qui chantent. Paul Meunier, cantonnier, arrêté par la Sipo-SD avec sept cheminots, est décapité en Allemagne. Constant Petitjean, menuisier au service d'architecture, arrêté par le commissaire Marsac, livré à la Gestapo, est fusillé comme otage. Eugène Naizot, ingénieur au service des eaux, qui co-dirige avec Étienne Désertot le mouvement CDLL-V, est déporté puis abattu par les nazis à quelques jours de la libération du camp Hradischko. Gabriel Merck, cantonnier, Noël Voituret, qui dirige un atelier de faux papiers, Jean Masingue, Gabriel Millot, André Moreau, sont également arrêtés pour actes de résistance par la police française ou la Gestapo. Ils meurent en déportation. Edmond Carrier, combattant, est fait prisonnier en 1940 et meurt en captivité en janvier 1941.

Hors du CENTRE- **ville**



© Coll. Maurice Lombard

À compter d'août 1944, les nazis exécutent sans procès des résistants dans la ville et les bois environnants de Dijon, comme en témoigne cette photo du massacre de 23 jeunes maquisards, à Lantilly, le 25 mai 1944.



JEANNINE Lejard

CASERNE LEJARD-VAILLANT
24, AVENUE GARIBALDI

14



Portrait de Jeannine Lejard

dans toute la Côte-d'Or et d'organiser la diffusion de tracts et de journaux. En 1943, elle devient responsable des FUJP pour les zones bourguignonne et champenoise.

Au mois de novembre 1943, elle assure la direction du service de liaisons et transmissions pour l'interrégion des Francs-Tireurs et Partisans Français (FTPF), comprenant la Marne, l'Aube, l'Yonne, la Côte-d'Or et la Saône-et-Loire.

Recherchée, traquée par la Gestapo, elle est mutée en mars 1944 dans la région bordelaise afin d'être protégée. Là, elle facilite et régule les liaisons entre le Comité militaire régional et les instances nationales clandestines des FTPF. Elle est ainsi soumise à de fréquents déplacements.

Jeannine Lejard est lycéenne quand elle s'engage dans la Résistance. Arrêtée par la Gestapo et déportée en Allemagne, elle n'a que dix-sept ans lorsqu'elle meurt en avril 1945.

Jeannine Lejard (1927-1945) a quinze ans quand elle décide de s'engager dans les Forces unies de la jeunesse patriotique (FUJP). Elle est encore élève au lycée Condorcet à Dijon, dirigé par Marcelle Pardé. Sous le pseudonyme Jacqueline, elle est chargée de recruter des jeunes

© Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon



Petit ourson en laine réalisé pour Jeannine Lejard par ses compagnes de déportation

Lors d'un déplacement à Paris, elle est arrêtée par la Gestapo le 2 juin 1944 dans l'hôtel où elle séjourne. Internée au fort du Hâ à Bordeaux, elle est déportée dans le convoi appelé "Le Train Fantôme". Le convoi mettra deux mois pour arriver à Dachau. Elle est dirigée ensuite vers le camp de Ravensbrück. Elle meurt le 15 avril 1945 à quelques jours de la libération du camp. Jeannine était comme les jeunes d'aujourd'hui. Elle aimait la vie. Mais à l'heure où tout était noir à l'horizon, elle décide d'ouvrir la voie de l'avenir.

> voir également Gabriel Lejard, page 46

Jeannine Lejard est décorée de la Légion d'honneur à titre posthume et de la Croix de guerre 1939-1945.

GABRIEL Lejard

BOULEVARD DE STRASBOURG

15

Militant ouvrier et résistant de la première heure, Gabriel Lejard est l'un des rares survivants côte-d'oriens des camps d'extermination nazis.



Gabriel Lejard en 1936

31 août 1944 au camp de Sachsenhausen, puis aux mines de sel de Kochendorf (Wurtemberg), à 50 kilomètres de Stuttgart.

Le 29 mars 1945, les nazis évacuent en catastrophe le camp en raison de l'approche des Américains. Une longue marche à pied de 300 kilomètres démarre alors jusqu'au camp de Dachau.

Des 1 800 déportés partis de Kochendorf, seuls 200 arrivent à Dachau le 7 avril 1945. Gabriel Lejard et les autres rescapés sont placés dans des blocs au milieu des cadavres et des moribonds atteints du typhus. Le 29 avril 1945, les troupes américaines arrivent



© Vincent Arbelet - Ville de Dijon

Plaque dédiée à Gabriel Lejard,
boulevard de Strasbourg

à Dachau, mais ce n'est que le 14 mai que Gabriel Lejard quitte le camp pour rentrer en France via Strasbourg. Il arrive à Dijon le 19 mai 1945. Il apprend à son retour que sa fille unique, Jeannine, vient de mourir au camp de Ravensbrück (voir page 44). Il reprend, malgré son état de santé, le combat syndical.

Gabriel Lejard reçoit la Rosette d'officier de la Légion d'honneur, la Croix de guerre 1939-1945 et la médaille de la Résistance.

LE STAND DE TIR de Montmuzard

RUE JEAN MOULIN, ROND-POINT DU 8 MAI 1945 **16**

Entre le 31 août 1940 et le 31 juillet 1944, 126 personnes sont fusillées sur ce site par l'occupant allemand.

Le premier fusillé est Louis Frizot, le 31 août 1940, condamné pour avoir saboté des lignes téléphoniques allemandes : l'annonce de sa mort est diffusée dans l'ensemble du département.

En 1941, ce sont sept hommes qui passent par les armes, puis quarante-quatre en 1942, conséquence du renforcement de la Résistance et de l'application de la politique des otages, comme les quatre normaliens de Dijon et un jeune ébéniste dont l'exécution le 7 mars 1942 marque fortement les esprits.

Contre-productive, cette politique des otages, qui prévoit que, faute de pouvoir arrêter les coupables, l'occupant décide de représailles massives, en priorité contre les communistes et les juifs considérés comme idéologiquement coupables, est abandonnée en 1943, au profit d'une répression dirigée contre les maquisards dont vingt-huit membres sont fusillés. Elle s'accentue en 1944 conduisant quarante-six résistants au peloton d'exécution. La majorité des fusillés est d'origine bourguignonne.

Depuis le 18 mai 1946, le site est dédié à la mémoire des cent vingt-six résistants fusillés. Initialement commémorée tous les cinq ans, la mémoire de ces héros de la Résistance est renforcée à compter du 27 mai 2014 par une commémoration annuelle, à cette même date, devant la stèle érigée à la mémoire du chef de la Résistance Jean Moulin.

ICI 126 PATRIOTES ONT ETE FUSILLÉS

1940 1944

RESPECTEZ CE LIEU



Le mémorial des fusillés



EDMOND Debeaumarché

SQUARE EDMOND DEBEAUMARCHÉ
72, RUE D'AUXONNE

17

Edmond Debeaumarché contribue à l'organisation d'un réseau clandestin de transport et d'acheminement de courrier et d'armes dans les voitures postales.

Edmond Debeaumarché, né à Dijon en 1906, entre en résistance dès 1940. En 1942, il prend contact avec un réseau de transport de courrier clandestin en gestation. Il participe activement à la structuration de ce réseau pour Londres via Concarneau. Il transporte également des armes dans les voitures postales pour la Confrérie Notre-Dame (CND). En 1943, il entre en contact avec l'Organisation Civile et Militaire (OCM).



© Musée de l'Ordre de la Libération

Portrait d'Edmond Debeaumarché



Plaque square Debeaumarché

À la demande de la CND, un réseau autonome des PTT est fondé. À l'automne 1943, la CND est démantelée mais Debeaumarché contribue à la réorganisation de ce réseau : il devient la cheville ouvrière du transport et de l'acheminement du courrier de Londres, fonde le service de transports des fonds de la délégation, destiné à acheminer l'argent aux différentes organisations de Résistance et aux maquis, à l'aide des voitures des PTT et aux wagons de la poste. Il contribue à la mise au point du plan de sabotage des communications des Allemands et de contre-sabotage des stations susceptibles de servir les armées alliées.

Le 3 août 1944, il est arrêté et déporté à Buchenwald, puis transféré à Dora (Allemagne). Accusé de sabotage, il est torturé puis condamné à mort mais est sauvé lorsque son convoi est encerclé par les troupes anglaises. Il est libéré le 15 Avril 1945.

Compagnon de la Libération,
Edmond Debeaumarché est
grand officier de la Légion
d'honneur et décoré de la Croix
de guerre 1939-1945.

LES QUATRE NORMALIENS et leur camarade

51, RUE CHARLES DUMONT **18**

Âgés de vingt ans, ils acceptent, avec courage, le sacrifice ultime pour leur idéal. Ils ne se sont pas contentés d'être "cette France qu'on n'envalait pas". Ils ont choisi de répandre et de stimuler l'esprit de résistance.

René Romenteau anime le groupe Gorki, un groupe des Bataillons de la jeunesse, auquel participent René Laforgue, Jean Schellnenberger et Pierre Vieillard, tous membres des Jeunesses communistes.

En décembre 1941 et janvier 1942, une série d'attentats, menée par Lucien Dupont (voir notice page 36), entraîne une vague d'arrestation. Le 14 janvier, la police française arrête notamment certains membres du groupe Gorki, ainsi que Robert Creux, un jeune ouvrier ébéniste. Aucun n'était toutefois impliqué dans les attentats.

Accusés de distribuer des tracts du Front national et d'avoir commis des actes de résistance communiste, ils sont internés à la prison de Dijon. Ces quatre normaliens et leur camarade de captivité, Robert Creux, apprennent qu'ils seront exécutés comme otages en représailles aux attentats. Ils sont fusillés le 7 mars 1942 au stand de tir de Montmuzard, criant un après l'autre "Vive la France !" avant de succomber.

Un monument a été élevé à la mémoire des quatre normaliens dans le hall d'honneur de l'École Normale d'Instituteurs, rue Charles Dumont à Dijon. Une rue à proximité de l'établissement porte le nom "des Normaliens Fusillés et leur Camarade le 7 mars 1942".

Les portraits des quatre normaliens, dans un ouvrage de 1968 leur rendant hommage : *Les 4 normaliens de Dijon*, édité par l'amicale des anciens élèves de l'École normale de Dijon



RENÉ ROMENTEAU



RENÉ LAFORGUE



JEAN SCHELLENBERGER



PIERRE VIEILLARD



Robert Creux



ÉCLUSE 54, une famille en résistance

QUAI NICOLAS ROLIN

19

Le groupe de sabotages des frères Couche qui se constitue dès 1941 se révèle une des pièces maîtresses de la résistance des cheminots dijonnais.

Cette maison au bord du canal hébergea la famille Couche pendant la guerre de 1939-1945. Huit des treize enfants, issus du couple d'éclusiers, s'engagent dans la Résistance au sein des FTPF. Cinq d'entre eux forment un groupe de sabotage au dépôt SNCF de Perrigny-lès-Dijon. Georges, Joseph, Jules et Paul Couche sont arrêtés le 17 février 1943 par la *Sipo-SD*, puis déportés à Mauthausen (Allemagne). Georges meurt en mai 1944 au camp de Sachsenhausen (Allemagne).

Prévenu à temps par sa mère Jeanne, résistante elle aussi, Charles réussit à s'échapper. Traqué par la *Gestapo*, il rejoint le département de la Haute-Marne, puis l'Aube. Il participe à divers sabotages ferroviaires. Il est ensuite dirigé vers l'ouest de la France en février 1944 avec trois de ses sœurs, Marcelle, Suzanne et Marguerite, qui l'accompagnent comme agents de liaison.

Nommé commandant régional, Charles Couche prend la tête des opérations dans huit départements bretons. Arrêté en juillet 1944



© Jean Bellin

La maison d'éclusier 54
de la famille Couche

© Famille Couche



Charles Couche



Paul Couche



Georges Couche



Joseph Couche



Jules Couche

avec sa sœur Marguerite et torturé par la milice de Rennes, il est transféré à la prison d'Angers pour passer en cour martiale de la milice, instituée par l'état milicien. Libéré par l'armée américaine après le débarquement, il s'engage comme volontaire au 91^e Bataillon du génie. Il prend une part importante aux combats contre la poche allemande de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique).

Joseph, Jules et Charles Couche ont reçu la Légion d'honneur. Georges Couche à reçu la Légion d'honneur à titre posthume. Paul Couche a reçu la médaille de la Résistance.



